



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours
17 Novembre 2025 et 18H30

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de Notre dame du perpétuel secours, tenue le 17 Novembre 2025 à 18h30 à Service de garde, 6025 Rue Beaulieu à Montréal.

PRÉSENTS :

Alexandre Grenier - Parent

Alyson Hope Bouchard - Parent

Catherine Cloutier - Parent

Vanessa Bouyogo - Parent

Émilie McAllister - Parent

Loubna Jarmouni - Parent

Maude Richard - Parent

Fontaine Josée - Technicienne SDG

Stefania Grigoras - Enseignant(e)

Hachez Marie-Ève - Enseignant(e)

Karine Labrie - Enseignant(e)

Formant quorum sous la présidence de Émilie McAllister,

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Marie - Christine Binet – Direction

Anne-Marie Beaudoin - vice direction

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :

Valentin – Membre de la communauté – personne invitée (remplaçant de Mamadou Ba Sane)- Concertation Ville-Émard-Côte Saint-Paul

MEMBRES ABSENTS :

Ladhib Kamel - Enseignant(e)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidente, Émilie McAllister, déclare la séance ouverte. Il est 18h36. Tour de table pour présentation des membres.

Mme Binet nous explique la présence de Valentin qui remplace Mamadou du à son départ vers d'autres fonctions ailleurs.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Loubna, suivie de Stefania propose que l'ordre du jour soit adopté tel quel.
Adoptée à l'unanimité (01-CE-17/11/2025).

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance/vérification du quorum (3 min)
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (2 min)
3. Adoption du procès-verbal du 29 septembre 2025 (5 min)
 - 3.1. Suivi du procès-verbal
4. Période réservée au public (15 min)
5. Conseil d'établissement (10 min)
 - 5.1. Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves
 - 5.2. Suivi du budget annuel de l'établissement
6. Consultation/Approbation/adoption (25 min)
 - 6.1. Consultation du PTRDI
 - 6.2. Approbation des contenus obligatoires à enseigner (COSP, CPS, éducation à la sexualité)
 - 6.3. Approbation des sorties éducatives
 - 6.4. Critères de sélection de la direction d'établissement
7. Service de garde (10 min)
 - 7.1. Adoption de la Réglementation du SDG
 - 7.2. Approbation de sorties
8. Points d'information/rapports (15 min)
 - 8.1. Suivi du projet éducatif
 - 8.2. Suivi du plan de lutte
 - 8.3. Vie de l'école
9. Délégué au comité de parent (compte-rendu) (10 min)
10. Comités de travail (10 min)
 - 10.1. Mot de l'OPP
11. Levée de l'assemblée et date de la prochaine rencontre

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 29 septembre 2025

IL EST PROPOSÉ par Josée propose, appuyée par Maude que le procès-verbal de la séance du 29 septembre 2025 soit approuvé avec dispense de lecture et sans modifications.

Approuvée à l'unanimité (02-CE-17/11/2025).

4. PAROLE AU PUBLIC

Valentin s'est présenté et a expliqué son souhait de remplacer Mamadou comme membre de la communauté au CÉ.



Initiales de la Présidence



Initiales de la Direction

5. CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

1.1. Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves

Il faut réfléchir à ce sur quoi nous souhaitons questionner les élèves en tant que CE. Il faudra envoyer des pistes de questions à Emilie pour le prochain CE.

1.2. Suivi du budget annuel de l'établissement

Pas de réponses pour le moment, car le suivi aura lieu la semaine prochaine (semaine du 24 novembre). Toutefois, nous avons quasiment tous les services scolaires.

Plus de détails seront donnés au prochain CE après réunion avec l'analyste.

6. Consultation/Approbation/adoption (25 min)

1.1. Consultation du PTRDI

Lecture et présentation faite en séance par Mme Binet. Le déménagement du CPE se fera en février, il faut réfléchir à l'utilisation de cet espace.

Les actions suivantes ont été complétées en séance :

- Présentation de l'acte d'établissement.
- Lecture de l'objet de la consultation.
- Remplissage du formulaire séance tenante.
- Un commentaire a été ajouté dans le formulaire pour demander s'il faut nécessairement que le CPE rende les locaux comme à l'origine.
Est-ce nécessaire avant de savoir si un projet pourrait en bénéficier? (Exemple: point de service qui aurait besoin d'un système de sécurité qui y est déjà en place).

1.2. Approbation des contenus obligatoires à enseigner (COSP, CPS, éducation à la sexualité)

Nouveau contenu obligatoire imposé par le gouvernement, mais qui ne fait pas partie du programme de formation. Globalement la planification a été faite par les enseignants. Présentation de ladite planification en séance. Le contenu d'éducation à la sexualité n'est pas obligatoire pour le préscolaire.

Le principe est d'approuver la planification des contenus par les enseignants.

Approuvé à l'unanimité (03-CE-2024-2025)

1.3. Approbation des sorties éducatives

Présentation du calendrier des sorties.

Approuvé à l'unanimité (04-CE-2024-2025)



Initiales de la Présidence



Initiales de la Direction

1.4. Critères de sélection de la direction d'établissement

Lecture du contexte.

Sur les compétences de la Direction, il est proposé de mettre en commentaire : Nous trouvons que toutes ces compétences sont prioritaires, ce qui rend cet exercice, plus ou moins pertinent.

Autres éléments : la connaissance approfondie de la réalité du quartier est un atout.

Remplissage du formulaire et transmission séance tenante.

7. Service de garde (10 min)

7.1. Adoption de la Réglementation du SDG

Concernant la clause pour les mauvais payeurs; avant, il fallait 90 jours avant de transmettre à l'agence de recouvrement, il est proposé qu'à partir de janvier 2026 ce soit transmis après 75 jours.

Sur la proposition adoptée à l'unanimité par les membres du CÉ, il est résolu d'appuyer la nouvelle réglementation du service de Garde afin de réduire les délais de transmission au recouvrement et ainsi diminuer les mauvais payeurs.

Adopté à l'unanimité. (05-CE-2024-2025)

1.2. Approbation de sorties

Approbation que la journée pédagogique du 5 janvier 2026 soit fermée, proposé par Mme Josée, approuvé à l'unanimité.

Approuvé à l'unanimité (06-CE-2024-2025)

Complément d'information au SDG : L'inscription au service Hop Hop sera désormais volontaire pour chaque parent. Une communication sera envoyée aux parents.

8. Points d'information/rapports (15 min)

8.1. Suivi du projet éducatif

Les activités avancent bien dans l'ensemble.

8.2. Suivi du plan de lutte

Les activités vont bon train. Le plan de lutte a été mis sur le site de l'école et les parents peuvent y accéder. Présentation de la fiche de signalement présente sur le site.

Une communication officielle sera faite aux parents une fois l'autorisation obtenue (autocollants avec code QR à prévoir pour l'année prochaine)

8.3. Vie de l'école

Il y a eu deux rencontres du conseil d'élèves (4,5,6 et DGA avec consultation des élèves non consultés). Beaucoup de sorties, activités du service de garde. Marché de Noël le 03 décembre au service de garde.



Initiales de la Présidence



Initiales de la Direction

La photo de l'école: les photos de cette année ont été plus appréciées.

9. Délégué au comité de parent (compte-rendu) (10 min)

Première rencontre. Il y a eu des élections pour la présidence et des conseillers. Élection du conseil pour le CSSDHA, la prochaine réunion aura lieu en ligne.

Il va y avoir une formation offerte aux parents sur la civilité et la moralité.

10. Comités de travail (10 min)

1.1. Mot de l'OPP

Manque de bénévoles pour la bibliothèque.

Profiter de la rencontre des parents avec les enseignants pour en discuter avec les parents.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20h21.



Présidence



Direction d'établissement



Initiales de la Présidence



Initiales de la Direction